

PROGRAMME DE BOURSES

Les bourses Thong Nguyen pour la
reconnaissance et le
développement de l'expertise
en soins de santé

Fondation de l'Hôpital Jean-Talon

BOURSES THONG NGUYEN POUR LA RECONNAISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE EN SOINS DE SANTÉ

CONTEXTE

Encourager la poursuite des études et la formation continue

En mai 2020, à la suite du décès d'un employé de l'Hôpital Jean-Talon, la Fondation a décidé de créer un fonds dédié de 50 000 \$. Ce fonds dédié, réparti en versements de 5 000 \$ par année sur dix ans, permettra la mise sur pied de cinq bourses afin encourager le personnel du Réseau local de la Santé Petite-Patrie (RLS Petite-Patrie) à débuter, poursuivre ou améliorer une formation connexe à la santé.

LE PROGRAMME

Un programme adapté

L'objectif principal est d'encourager la reprise ou la poursuite des études et de créer au sein des employés un sentiment d'appartenance.

Avec l'évolution des besoins en santé de la population, des avancées technologiques, de l'interdisciplinarité et de l'intégration rapide des relèves dans les unités de soins, la formation collégiale peut ne pas s'avérer suffisante. De plus, des études¹ ont démontré **des liens de corrélation directe entre la qualité et la sécurité des soins et services** et le niveau de formation des infirmières.

Ainsi, nous souhaitons que la bourse Thong Nguyen soit offerte aux employés du RLS Petite-Patrie qui souhaitent débuter des études collégiales en soins infirmier ou parfaire des connaissances en allant chercher une formation universitaire connexe (soins infirmiers, médecine, ou autre).

¹ Des études menées au Canada et en Belgique (Estabrooks, Midodzi, Ricker et Giovanetti, 2005; Tourangeau *et al.*, 2007, Van den Heede *et al.*, 2009). Selon Aiken et ses collaborateurs (2008), le risque de décès diminue de 15 % dans les hôpitaux avec 60 % d'infirmières bachelières, comparativement aux hôpitaux avec 20 % d'infirmières bachelières.

À qui s'adresse les bourses Thong Nguyen

Ces bourses s'adressent aux employés en soins infirmiers, infirmière, infirmière auxiliaire ou PAB, employé au CIUSSS depuis au moins 1 an, dans le RLS petite patrie-Hôpital Jean Talon;

Description des bourses

Cinq (5) bourses de 1 000 \$ seront remises selon l'excellence des candidatures reçues. La valeur de la bourse offrira aux récipiendaires une aide réelle et concrète pour le paiement des frais de scolarité et l'acquisition de matériel requis. Les montants octroyés seront ainsi déclinés :

Critères d'admissibilité

Les critères sont :

- Être employé en soins infirmiers, infirmière, infirmière auxiliaire ou PAB, au CIUSSS NIM depuis au moins 1 an, dans le RLS petite patrie-Hôpital Jean Talon;
- Présenter une preuve que l'employé est déjà engagé dans une formation universitaire ou collégiale ou tout autre programme de formation continue ou de certification
- Présenter une preuve d'inscription à l'université, ou au collège pour des formations de soins infirmiers OU à d'autres formations pertinentes : cours universitaire pour les soins de plaies, inhalothérapie, certification de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada (ACII), DESS pour contrôle des infections, Maîtrise en soins infirmiers (à titre d'exemple);
- Présenter une lettre de motivation montrant son engagement;
- Présenter une lettre de soutien de son chef et/ou de la conseillère en soins ou conseillère cadre de son milieu;
- S'engager à rester à l'emploi du CIUSSS pour une période minimale de deux ans après la réception de la bourse, sans quoi la personne boursière aura l'obligation de rembourser la totalité ou une partie de la bourse au prorata de la période de deux ans.

Critères d'évaluation

Les dossiers de candidatures seront étudiés par un comité d'évaluation et de sélection composé de membres de la direction des soins infirmiers du CIUSSS du NIM

Seules les applications complètes et reçues dans les délais seront considérées.

Échéancier

- Les candidats ont **jusqu'au 2 mai 2025** pour soumettre leur candidature.
- Les récipiendaires seront annoncés le 11 juin 2025.

Engagement du récipiendaire

Afin de témoigner sa reconnaissance envers les donateurs pour leurs généreuses contributions, le ou la récipiendaire s'engage à :

- Autorisation la publication de sa photo dans les médias de communication de la Fondation;
- À venir faire une courte présentation au CA de la Fondation;
- Témoignage dans les médias de communication de la Fondation;

Remise de la bourse

Les bourses Thong Nguyen sont remises chaque année lors de l'assemblée générale annuelle de la Fondation HJT par :

- Un représentant du CIUSSS du NIM;
- Un représentant de la Fondation;
- Un membre de la famille de Thong Nguyen.

Pour l'année 2025, les bourses seront remises le 11 juin 2025.

Pour présenter sa candidature, veuillez compléter le formulaire d'application, joindre tous les documents nécessaires (si applicable) et déposer le tout dans une enveloppe celée à l'attention du

Programme de bourses Thong Nguyen
au
bureau de la Fondation de l'Hôpital Jean-Talon
Local A-104

Toutes les enveloppes seront transmises au comité d'évaluation et de sélection composé de membres de la direction des soins infirmiers du CIUSSS du NIM.